

**GARDEX CHEMICALS LTD**

**COMMERCIAL**

**CONCENTRÉ ÉMULSIFIANT  
ALLÉTHRINE D-TRANS À 1-10**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARANTIE:**

Alléthrine D-Trans..... 1.0%  
Piperonyl butoxyde.....10.0%

**N° D'HOMOLOGATION 15496 LOI SUR  
LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**DANGER**

**POISON**

**CONTENU NET 20 LITRES**

**GARDEX CHEMICALS LTD.**

7 Meridian Rd.,

Etobicoke, ON M9W 4Z6

416-675-1638 **1-800-561-7302**

## **MODE D'EMPLOI**

S'emploi dans les établissements de traitement des aliments, moulins à farine, pâtisseries, conserveries, lieux d'emballage, usine d'embouteillage, brasseries, restaurants et les endroits où on manipule les aliments.

**VAPORISATION PAR CONTACT:** Pour supprimer tribolium de la farine, calandres des grains, charançons du riz, cadelles, cucujides dentelés des grains, lasioderme du tabac, anthrène des tapis, psoques, dermestes, blattes, lépismes argentés, grillons, fourmies, araignées, tétranyques du trèfle, ciron du fromage, cucujide plat. Pour un premier nettoyage, diluer 1 litre de concentré dans 4 litres d'eau ou d'huile et appliquer dans une bonne machine réglée pour une pulvérisation à grosse goutte, à raison d'environ 5 litres de produit dilué pour 100 m<sup>2</sup> de superficie. Vaporiser complètement toutes les surfaces et tous les endroits où nichent ordinairement ces insectes, y compris murs, plinthes, moulures, planchers, armoires, étagères, éviers, tuyaux et surtout les fentes et crevasses et les endroits cachés semblables. Pulvériser à nouveau avec le produit dilué de 1 à 9 et au même taux d'application, après un intervalle d'un mois ou au besoin.

**VAPORISATION DANS L'ESPACE:** Pour supprimer les mouches, papillons nocturnes, guêpes, frelons, maringouins, moucheron, pyrales indiennes de la farine, pyrales méditerranéennes de la farine et ainsi que le lasioderme du tabac. Diluer 1 litre de concentré à vaporiser dans 24 litres d'eau et appliquer dans une bonne machine réglée pour une pulvérisation fine, orienter le vaporisant dilué vers les sections supérieures de l'enceinte, remplissant la pièce d'une brume et en utilisant environ 200 mL de produit dilué par 100 m<sup>3</sup> d'espace. Au besoin garder les portes et fenêtres fermées durant 10 minutes après l'application. Ne pas rester dans les endroits traités et aérer la pièce après le traitement.

**VAPORISATION SOUS FORME DE BUÉE:** On peut obtenir une suppression rapide des insectes volants énumérés sur cette étiquette en diluant 1 litre de concentré dans 9 litres d'eau ou d'huile. Utiliser un pulvérisateur à buée tel que le Power Jet électrique, un pulvérisateur à vapeur ou l'équipement Fontan et conformez-vous au mode d'emploi du fabricant. Les doses varient avec les différents types d'applicateurs mais la plupart des générateurs spéciaux donnent des résultats efficaces à raison de 150-250 mL pour 100 m<sup>3</sup>. Pour un rendement maximum, laisser la pièce fermée durant 4 à 6 heures. Utiliser un appareil respiratoire convenable et ne pas rester dans les pièces traitées. Aérer l'endroit après le traitement.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** N'appliquer ce produit dans les usines de transformation d'aliments ou dans les établissements de services alimentaires qu'en dehors des heures de travail. Enlever toute nourriture avant application. Couvrir toutes les surfaces de traitement des aliments et nettoyer à grande eau potable avant la reprise des activités. Si vous traiter habitations ou logements, enlever ou couvrir toute la nourriture exposée et les ustensiles de cuisine avant de procéder à la vaporisation.

**PREMIERS SOINS: En cas de'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )